Projet éducatif des accueils de loisirs sans hébergement enfants et adolescents du Territoire « Pays de Garonne Gascogne ».

Les missions de la MJC de Verdun sur Garonne

Depuis un demi-siècle, les Maisons des Jeunes et de la Culture contribuent à l'équilibre social des individus et forment des générations de citoyens.

Au cœur de son projet, elle privilégie l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et à la culture pour que chacun dispose des moyens d'exercer sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire.

Jour après jour, avec les habitants, les jeunes, les associations et les élus, la MJC renforce le lien social, condition pour que s'exerce une démocratie vivante qui associe initiative et prise de responsabilité.

Les valeurs de la MJC de Verdun sur Garonne

Les MJC sont ouvertes à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants...

Le fonctionnement des accueils de loisirs

L'enfance et la jeunesse sont des domaines d'activités de la MJC. Pour cela elle a mis en place sur le territoire quatre accueils de loisirs sans hébergement. Deux à Verdun sur Garonne (adolescents et enfants), un à Savenès (mercredi enfants), un à Saint-Sardos (enfants).

Les accueils de loisirs sans hébergement se définissent comme une organisation de loisirs éducatifs. Pour les parents, ils favorisent l'articulation entre les temps de travail et d'école. Différents partenaires participent et financent certains projets tels que la Caisse d'Allocation Familiale, la Communauté des Communes de Pays de Garonne et Gascogne, le Conseil Général, la Mutuelle Sociale Agricole, et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Les objectifs généraux et opérationnels.

1-Sensibiliser les enfants et les jeunes à la notion de respect et d'entraide.

→ Favoriser les échanges intergénérationnels.
→ Développer la vie en collectivité et l'autonomie au travers des séjours, des mini-camps.

2-Inciter les enfants et les jeunes à s'impliquer dans les projets.
→ Aider les enfants et les jeunes à la réalisation d'actions de financement : lotos, concerts, activités.
→ Construire avec eux les règles de vie de l'accueil.

3-Permettre à l'enfant de découvrir des activités ludiques, artistiques, culturelles, physiques.
→Rendre accessible des activités peu pratiquées.
→Permettre une ouverture culturelle (cinéma, musée, concert, spectacle).

4-Garantir la sécurité physique et affective dans le respect du rythme et de l'âge de chacun.
→ Sensibiliser les enfants et les jeunes aux bons gestes d'hygiène.
→Sensibiliser les enfants et les jeunes à la sécurité routière.

5-Permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir l'environnement intercommunal (associations, patrimoine, club etc…)

→Créer des liens entre les clubs d'activités de la MJC et des intervenants extérieurs.

→Développer des échanges avec d'autres accueils de loisirs du département.

6-Impliquer les parents dans la mise en œuvre de certains projets.

→Communiquer auprès des parents et diversifier les types d'implication.

→Associer les parents ayant des compétences pour participer aux divers projets.

A travers le projet éducatif, les structures enfances et jeunesses défendent les valeurs de l'éducation populaire. Chaque jour dans leurs pratiques elles mettent en place des projets centrés sur l'enfant, les jeunes et fondés sur des valeurs éducatives communes. Les équipes d'encadrement formées professionnellement à l'accueil de ce public, font aussi appel au bon sens. Nos structures sont avant tout des lieux de jeux éducatifs.